

à jamais cachés dans le silence de l'oubli de soi-même et de la tombe. "Le bruit ne fait pas de bien et le bien ne fait pas de bruit."

L'on nous assure que notre chère disparue avait coutume de payer à l'avance l'abonnement d'un certain nombre de familles pauvres qui n'avaient pas le sou au moment de la collecte annuelle. Nous prions ces abonnés de bien vouloir nous adresser la somme qu'elle aurait pu leur avancer ; cet argent sera consacré à lui dire ou chanter des messes pour que le Dieu de toute charité introduise au plus tôt sa belle âme en son saint paradis, si toutefois, elle n'y est pas déjà, et, sur un trône élevé...

Et maintenant, pour la remplacer, il nous faudrait des zélatrices : une de Québec, une autre de Lévis et une troisième dans Kamouraska. Qui aura l'honneur de recueillir un si glorieux héritage ? Nous adresserons ses listes à celles qui, dans chaque localité, poseront, les premières, leur candidature...

Nos Abonnés.

Batiscau : Dame Désiré St. Arnaud.—*Cap St Ignace* : Dame Azode Guimond.—*Fall-River* : David Potvin.—*Grand-Mère* : Un jeune Labrie.—*Holyoke* : Isaac Côté.—*Lorrainville* : Charles Larouche.—*N. D. de Laterrière* : Rev. N. A. H. Laterrière.—*No-Oxford, Mass* : Dame Catherine Snay et Exilda Snay ; Melle Robia Ledoux.—*St Séverin* : Dame Zoël Bourassa.—*St Ubald* : Onésime Matte.—*St Bonaventure* : Dame Antoine Proulx.—*Ste Anne de la Pérade* : Dame Charles Tessier ; Jeanne Boisvert ; Herménégilde Germain.—*Ste Geneviève de Batiscau* : Jean Légaré.—*Ste Flore* : Dame Veuve Joseph Vincent.—*Windsor North* : William Hamel.—*Somersworth, N. H.* : Dame Veuve Onésime Dion.

La 5ème dizaine du chapelet que nous récitons, chaque jour, au Sanctuaire est appliquée aux âmes de nos défunts.

"*Sainte Marie Libératrice, priez pour nous et pour les âmes du purgatoire.*"

(Ind. 100 j. chaque fois, Pie X, 22 janv. 1914).

R. I. P.